Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20261012-2026_08_14-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

N° 2026-08-14

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/10/2026

L'an deux mille vingt-six le 12 octobre 2026 à 20 heures 00, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monique LE CREN, Maire.
Date de convocation 7 octobre 2026

Présents : MMES Monique LE CREN ; Annie LE GOFF ; Stéphanie KERMARREC ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Sophie PERSONNE ;
M. Christophe COMBEAU ; Michel DEBEIR ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Romain PERRON ; PERCEOIS Gaëtan, DENHEZ Adrien,
Absents ayant donnés pouvoir : Mme Isabelle THÉON donne pouvoir Mme Monique LE CREN
Absent non excusé : Mme Catherine COLLIN

Le quorum est atteint. Ouverture de la séance à :20h11

Secrétaire : Stéphanie KERMARREC

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	14

AFFAIRES GENERALES – COMMISSIONS COMMUNALES

Annule et remplace la délibérationn°2026-6-11

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.
La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, le Maire vous propose de créer six commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

La Commission Administration générale qui traitera les dossiers relatifs à l'organisation des services, et au personnel.
La Commission Vie Communale qui traitera des dossiers relatifs à la communication, la vie associative, l'évènementiel et les nouvelles technologies, la culture, le tourisme et le patrimoine

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20261012-2026_08_14-DE

La Commission Aménagement du territoire en charge des dossiers relatifs aux travaux, aux logements, commerces, aménagement foncier, à l'agriculture, fleurissement et à l'urbanisme
La Commission Vie Scolaire traitera des sujets en relation avec l'école et la jeunesse

La Commission affaires sociales qui étudiera les dossiers relatifs aux demandes d'aide sociale, de personnes en difficulté
La Commission finances traiterait des dossiers en lien avec le budget, les recettes et les dépenses de la commune.

Il est proposé que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 6 membres, chaque membre pouvant faire partie d'une à cinq commissions.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :
- ADOPTER la liste des commissions municipales suivantes :

1. Commission Administration générale
2. Commission Vie Communale
3. Commission Aménagement du territoire
4. Commission vie scolaire et jeunesse
5. Commission Affaires sociale
6. Commission finances

- DÉSIGNER les élus suivant par commission :

1-Commission Administration générale	- Monique LE CREN - Annie LE GOFF - Christophe COMBEAU - Michel DEBEIR - Stéphanie KERMARREC - Loïc POULHALEC - Sabrina CROISSANT - Romain PERRON
2-Commission Vie Communale	- Christophe COMBEAU - Stéphanie KERMARREC - Loïc POULHALEC - Josette LAMANDÉ - Gaëtan PERCEBOIS - Isabelle THÉON - Sophie PERSONNE - Catherine COLLIN
3-Commission Aménagement du territoire	- Michel DEBEIR - Christophe COMBEAU (logement/habitat) - Josette LAMANDÉ (embellissement) - Sophie PERSONNE (embellissement - Stéphanie KERMARREC (embellissement) - Adrien DENHEZ - Gaëtan PERCEBOIS (logement/habitat) - Sabrina CROISSANT (travaux)

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20261012-2026_08_14-DE

	- Rolland ARMAND (travaux) - Romain PERRON
4-Vie scolaire et Jeunesse	- Stéphanie KERMARREC - Sabrine CROISSANT - Annie LE GOFF - Sophie PERSONNE
5-Commission affaires sociale	- Annie LE GOFF - Isabelle THÉON - Josette LAMANDÉ - Sophie PERSONNE - Rolland ARMAND
6- Commission finances	- Loïc POULHALEC - Christophe COMBEAU - Romain PERRON - Michel DEBEIR - Sabrina CROISSANT - Adrien DENHEZ - Annie LE GOFF - Sophie PERSONNE

Pour extrait certifié conforme,
Le 06 août 2026
Le Maire,
Monique LE CREN

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20261012-2026_08_14-DE

